

Année 1977

Yonne Républicaine 27 Juillet 1977

Fête champêtre de l'étang Lélou

Saint-Martin-des-Champs. – Une route bordée de haies vives conduisant à une pièce d'eau entourée de sous-bois et le décor est planté pour garantir le succès d'une manifestation quand, de plus, le soleil est de la partie. Ce décor était celui de l'étang Lélou, dimanche dernier, à Saint-Martin-des-Champs, où kermesse et concours de pêche ont attiré la grande foule à l'entière satisfaction des organisateurs et plus particulièrement M. Gaston Pipault, maire, M. Guilleminot, président de la Société de pêche locale, M. Le Goff, président du comité des fêtes, et M. Paquet, président de l'Association du troisième âge.

A 15 heures précises, 52 pêcheurs prenaient place sur la digue, convoitant le premier prix du concours : une coupe offerte par M. Guillaumot, sénateur, accompagné de son épouse. La coupe offerte par Mme Wattine, conseiller général du canton de Saint-Fargeau, était attribuée au premier de « La Martinoise ».

Pendant le déroulement de ce concours, ceux qui n'avaient pas apporté leur ligne pouvaient se distraire autour de nombreux stands pour faire montre de chance et d'adresse avant d'aller commenter leurs exploits auprès de la buvette.

Il y avait également de quoi satisfaire les amateurs de spectacle puisque la Jeune Garde de Pourrain avec ses majorettes, ses musiciens et ses gymnastes exécutait ses numéros favoris et toujours fort applaudis.

Avant la remise des coupes, M. Pipault remercia les personnalités au nombre desquelles, en dehors de celles déjà citées, on remarquait M. Brochut, président de la société Aproloing, M. Gauffillet, maire de Mézilles, M. Delesse, directeur du C.E.S. des Conches, à Auxerre, M. Henriat, président de l'Association des commerçants de Saint-Fargeau, M. Le Méro, curé-doyen de Bléneau, M. Lannoo, commandant la brigade de gendarmerie de Saint-Fargeau.

Le vin d'honneur qui suivit n'était pas encore le signe du départ, car un dîner servi sur place allait satisfaire ceux qui voulaient continuer de s'attarder.

Le classement du concours de pêche : 1. Roger Deprez (Troyes) ; 2. Marcel Quatre (Villeneuve-sur-Yonne) ; 3. Roland Moreau (Villeneuve-sur-Yonne) ; 4. Claude Villoret (Villeneuve-sur-Yonne) ; 5. Georges Martin (Montereau) ; 6. Gérard Pandel (Montereau) ; 7. Jean-Claude Quatre (Villeneuve-sur-Yonne) ; 8. Thierry Naudin (Villeneuve-sur-Yonne) ; 9. Jean-Luc Carer (Villeneuve-sur-Yonne) ; 10. Michel Marcynick (Villeneuve-sur-Yonne) ; 11. Dominique Belin (Saint-Martin-des-Champs) ; 12. Maxime Vauthier (Saint-Fargeau) ; 13. Mirko Fratesi (1^{er} des petits, Saint-Martin-des-Champs).



Septième bouquet pour le Migennois Maurice DIOT

Saint-Martin-des-Champs – Course animée dimanche après-midi pour le Prix de Saint-Martin-des-Champs, organisé par Saint-Fargeau Sports avec le concours de la municipalité et du comité des fêtes.

Le junior migennois Maurice Diot, une nouvelle fois, a montré qu'il était très fort, et ce face à une belle brochette de seniors B, enlevant son septième bouquet de la saison, après avoir mené intelligemment sa course en tête.

Aux avant-postes tout au long des 108 km, celui-ci a su en effet revenir prendre le bon wagon qui filait devant à mi-course, avec un faible écart. Puis à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, Maurice Diot, après avoir vainement essayé, parvenait enfin à se dégager en compagnie de Coquillet (U.S. Bonnichonne).

Grignotant mètre par mètre, Diot et Coquillet faisaient le trou dans le dernier tour et à l'ultime ascension du petit raidillon dans l'entrée de Saint-Martin, Diot abandonnait son compagnon d'escapade, finissant détaché, en magnifique vainqueur.

C'est M. Gaston Pipault, maire de Saint-Martin, qui libérait les 44 participants sur les 66 engagés.

Diverses attaques émaillaient alors le début de course, notamment celle de Pil (E.S. Florentinoise), De Faria (V.C. Migennois) et Allard (Saint-Fargeau Sports) au premier tour.

Au second tour, une nouvelle escarmouche mettait en avant cinq hommes : Timbert (P. Pontoise), Gasset (Saint-Fargeau Sports), Daudinet (U.S. Villeneuve-sur-Yonne), Michel (E.S. Florentinoise) qui prenaient une quarantaine de secondes.

Un second groupe composé de Girondeau (V.C. Migennois), Monicault (Saint-Fargeau Sports), Coquillet (U.S. Bonnichonne) et Grigis (E.S. Florentinoise) revenait sur les fuyards.

Enfin au quatrième tour, c'était le retour de Maurice Diot dans le bon wagon et la course que l'on sait, avec un regroupement d'une dizaine de coureurs.

Patrick BONNOT

Classement – 1. Maurice Diot (V.C. Migennois), les 108 km en 2 h 42' 43" ; 2. Coquillet (U.S. Bonnichonne), à 7" ; 3. Mangin (Saint-Fargeau Sports), à 53" ; 4. Bonneau (C.C. Joigny), à 1' 10" ; 5. Sinzelle (U.S. Bonnichonne) ; 6. Gasset (Saint-Fargeau Sports) ; 7. Girondeau (V.C. Migennois) ; 8. Grigis (E.S. Florentinoise) ; 9. Daudinet (U.S. Villeneuve-sur-Yonne) ; 10. Timbert (P. Pontoise) ; 11. Bèvre (U.S. Villeneuve-sur-Yonne), tous même temps que Bonneau ; 12. Joie (Saint-Fargeau Sports), à 2' 45" ; 13. Cartier (P. Pontoise), même temps ; 14. Philippe Simonin (A.C. Sarcos), à 3' 10" ; 15. Clause (U.S. Montargis) ; 16. Gerbault (V.C. Auxerrois) ; 17. Sudre (E.S. Colombes) ; Allard (Saint-Fargeau Sports) ; 19. Douvenot (V.C. Clamecy) ; 20. Alexandre (V.C. Clamecy) ; 21. Porcherot (C.C. Joigny) ; 22. Durioton (Union Cosnoise Sportive) ; 23. Robin (Saint-Fargeau Sports) ; 24. Rosier (U.S. Briare), etc.



Le village en fête à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Le petit village de Saint-Martin-des-Champs a connu le week-end dernier une bien grande animation à l'occasion du Prix cycliste traditionnel du mois d'août.

Quelques baraques foraines égayaient la place et permettaient ainsi aux spectateurs de passer un bien agréable moment comme pouvait en témoigner M. Pipault, maire de Saint-Martin.



Saint-Martin-des-Champs

Le 21 septembre eurent lieu en l'église de St Martin des Champs les obsèques de Monsieur Le GOFF adjoint au maire, président du comité des fêtes et animateur du foyer du troisième âge. Monsieur PIPAULT fit au cimetière l'éloge du disparu.

« M. LE GOFF n'est plus. Intégré au sein de notre commune depuis de nombreuses années pour y vivre paisiblement de sa retraite, il s'attachait très vite à son entourage, sa physionomie souriante et rayonnante de beauté nous était familière ; son activité de président du comité des fêtes, d'animateur du foyer du troisième âge et de la section pétanque était inlassable. »

« Elle se manifestait dans tous les domaines par un labeur assidu lié à une extrême diligence. C'était un homme juste et équitable. La droiture de son caractère était à la base de l'estime qu'on lui portait et le fit élire conseiller municipal aux dernières élections, puis adjoint au maire. »

« Il pardonnait facilement car il croyait trouver en autrui les qualités de cœur qu'il recelait. Caractère incorruptible, il aurait fait son devoir jusqu'au bout. Malheureusement, depuis quelque temps déjà, nous redoutions le pire. Tout en nous accrochant à l'espoir d'un possible rétablissement. C'est une affection sincère et pure qui nous guidait. Hélas, aujourd'hui M. Le Goff n'est plus ! Que son souvenir et son exemple restent dans nos cœurs. »

« Au nom de la foule si nombreuse et émue qui l'accompagnait et aussi de tous ceux qui le connaissent je renouvelle à sa chère épouse, et à sa famille si cruellement touchée l'expression de notre affectueuse sympathie et l'assurance de nos condoléances les plus sincères. »

Saint-Martin-des-Champs à l'honneur

Réception à la mairie le dimanche 2 octobre de : Madame Paulette SOUPIROT prend sa retraite à 67 ans après 50 années passées au service des habitants de cette petite localité dans son commerce d'épicerie-café-tabac-téléphone-journaux.

« C'est avec beaucoup de peine que nous allons vous voir partir » devait déclarer M. Gaston Pipault maire de St Martin des Champs, « car vous aviez une nature charmante, qui vous faisait aimer de tous ceux qui vous approchaient. »

« Vous étiez affable avec tous. Vous accueillez avec douceur tous ceux qui venaient solliciter du tabac, de l'épicerie et de ce précieux téléphone qui nous rendait tant service. Votre clientèle vous aimait beaucoup. Depuis 50 ans, vous étiez au sein de notre société qui nous entoure dans le petit commerce que vous exerçiez, un vibrant exemple. Et je me fais l'interprète de tous vos amis pour vous souhaiter une paisible et longue retraite, dotée d'une bonne santé. »

Lors de cette réception, M. PIPAULT remettait la médaille d'honneur départementale à M. Marcel Paquet, conseiller municipal, président du Club du 3ème âge, ancien garde champêtre (de 1953 à 1974).

« Par la droiture de ton labeur, tu as droit à l'hommage de notre reconnaissance. Cette récompense, bien modeste, je te la dois car je n'ai eu, pendant le temps que tu fus à mes côtés, qu'à me louer de tes bons et loyaux services. »

« Te voilà à nouveau intégré au sein de notre conseil et c'est dans une bonne entente fraternelle, j'en suis sûr, que nous conduirons l'avenir de notre commune. »

Saint-Martin-des-Champs conserve son école

Saint-Martin-des-Champs. – C'est un soupir de soulagement à Saint-Martin-des-Champs, la rentrée scolaire a bien eu lieu et l'école est réhabilitée.

« Notre école, faute d'élèves, devait fermer pour la rentrée prochaine, mais il se révèle que plusieurs familles qui ont à cœur que celle-ci ne disparaisse, se manifestent simultanément pour prendre en garde, garçons et filles, en âge scolaire et en nombre suffisant pour que notre école reste viable. Ces familles, si dévouées, que j'admire, nous n'avons pas le droit de les décevoir. Notre lotissement, si bien placé, apportera naturellement, j'en suis sûr, les effectifs nécessaires et tout rentrera dans l'ordre ». Ainsi s'exprimait M. le maire au début de septembre.

Avec les six élèves qui restaient, la solidarité des parents a joué, puisque trois autres élèves qu'ils firent déscolariser de Saint-Fargeau, revinrent à Saint-Martin et avec les trois enfants « placés » chez la même personne, on atteignait le nombre de douze, impératif pour que la classe soit maintenue.

Le matin de la rentrée, un délégué de l'académie et une institutrice sont venus s'assurer que l'effectif était normal. L'école est devenue viable immédiatement et les cours ont repris aussitôt avec Mlle Grandjean, remplacée maintenant par Mme Bourreau, titularisée à ce poste.

Avec la conservation de son école, la mise en route de son lotissement et la convoitise d'un atelier, l'agonie de Saint-Martin-des-Champs n'est pas pour demain.



Octobre 1977

Saint-Martin-des-Champs Une école pour les souvenirs d'enfance

Saint-Martin a sauvé son école rurale, grâce à la ténacité de son maire, Gaston Pipault et de son conseil, grâce aussi au soutien des parlementaires, et de leur conseiller général.

C'est pourquoi, le samedi 8 octobre, les 12 élèves de la classe de Mme Boureau ont reçu la visite de M. J.P. Soisson qu'accompagnaient Mme Simone Wattine, M. Pipault et les conseillers municipaux.

Salle de classe qui réveilla bien des souvenirs nostalgiques aux visiteurs. Les pupitres où l'on peut graver ses initiales, et le gros poêle Godin, au milieu, que le garde-champêtre alluma le matin. Aux murs, les dessins des enfants, et le bon vieux tableau noir de notre enfance.

Les personnalités en profitèrent pour faire un tour dans ce village préservé de la rumeur des villes. M. Pipault montra les lotissements en cours, et fit part des projets de sa commune. 279 habitants. L'exode a été stoppé ; la catastrophe frôlée de près avec la disparition un moment envisagée de l'école. Saint-Martin-des-Champs n'a pas d'ambition démesurée, mais envisage avec optimisme l'avenir.

Un café très sympathique est le lieu de rendez-vous, il y a des joueurs de cartes jusqu'à 2 h du matin, c'est à noter car beaucoup de villages montrent visage mort dès la tombée de la nuit. Un débit de tabac, dépôt de journaux, contribue aussi à la vie du village, et surtout une équipe municipale bien soudée, et particulièrement accueillante aux visiteurs de passage.

Village de Puisaye sans histoire, mais qui témoigne de son attachement au terroir, et veut continuer à vivre.



Deux citoyens de Saint-Martin-des-Champs à l'honneur : Mme Soupirot et M. Paquet

Saint-Martin-des-Champs. – Sympathique réception, dimanche dernier, en fin de matinée dans la petite mairie de Saint-Martin-des-Champs, afin d'honorer Mme Paulette Soupirot, citoyenne de Saint-Martin depuis 67 ans, et qui prenait en ce jour une retraite amplement méritée.

50 ans au service des clients

Gérant son petit commerce d'épicerie – café – cabine téléphonique, dépositaire de notre journal depuis près d'une cinquantaine d'années, Mme Soupirot faisait partie de la vie du petit village qu'elle aime beaucoup, et dont elle va rester habitante.

M. Pipault, maire de Saint-Martin, ne manquait pas, au cours de son discours, d'évoquer la carrière et les services rendus par Mme Soupirot :

« C'est avec beaucoup de peine que nous allons vous voir partir, car vous aviez une nature charmante, qui vous faisait aimer de tous ceux qui vous approchaient. »

« Vous étiez affable avec tous, vous accueilliez avec douceur tous ceux qui venaient solliciter du tabac, de l'épicerie et ce précieux téléphone qui nous rendait tant service. Votre clientèle vous aimait beaucoup. Depuis 50 ans, vous étiez au sein de notre société qui nous entoure, dans le petit commerce que vous exerçiez, un vibrant exemple. Et je me fais l'interprète de tous vos amis pour vous souhaiter une paisible et longue retraite, dotée d'une bonne santé. »

La médaille d'honneur départementale à M. Paquet

Associé également à cette réception amicale, M. Marcel Paquet, conseiller municipal de Saint-Martin, président du club du troisième âge, qui se voyait également honoré en recevant la médaille d'honneur départementale et communale.

Avant de lui remettre sa récompense, M. Pipault félicitait le récipiendaire en ces termes :

« Par la droiture de ton labeur, tu as droit à l'hommage de notre reconnaissance. Cette récompense, bien modeste, je te la dois car je n'ai eu, pendant tout le temps que tu fus à mes côtés, qu'à me louer de tes bons et loyaux services. »

« Te voilà à nouveau intégré au sein de notre conseil et c'est dans une bonne entente fraternelle, j'en suis sûr, que nous conduirons l'avenir de notre commune. »

Au service de sa commune depuis qu'il y vit, 68 ans, M. Paquet fut conseiller municipal de 1947 à 1953, puis garde champêtre de 1953 à 1974, et de nouveau conseiller en 1977 ; cette récompense bien méritée vient honorer son dévouement.

Concluant son allocution, M. Pipault remerciait très sincèrement toutes les personnes venues assister à cette réception, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à leur village.

Dans l'assistance, on remarquait la présence des conseillers municipaux de Saint-Martin, Mme Martinet, MM. Vessereau, Reuillard, Renault, Fiez, Mme Morin, secrétaire de mairie.

Un vin d'honneur clôturait cette sympathique réception. – P. B.



Un nouveau bureau au comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs a tenu, samedi soir, son assemblée générale de rentrée afin de procéder à la réélection d'un bureau.

C'est dans la salle de mairie que se déroulait cette sympathique réunion où chacun put apporter ses idées et opinions concernant le bon fonctionnement de ce comité, chargé de l'animation de Saint-Martin-des-Champs pour l'année à venir.

Le dialogue fut ouvert, et après bien des discussions, le bureau suivant était élu :

M. Pipault, maire de Saint-Martin, président d'honneur ; M. Gérard Duperry, président actif ; M. Philippe Renault, vice-président ; Mme Morin, secrétaire ; M. Gérard Boulmeau, trésorier ; Mme Boulmeau, secrétaire adjoint ; Mmes Dufour, Martinet, Warin, MM. Morin, Girard, Martinet, Gomès, membres actifs du comité.

Rappelons que le comité des fêtes de cette petite commune organise, de façon dynamique, de nombreuses festivités ; ainsi, au mois de mai, la fête des Gomichons, la Saint-Louis au mois d'août, et la kermesse, en juillet, avec concours de pêche à l'étang Lelu, au profit des œuvres de Saint-Martin.

Avec cette équipe nouvelle, Saint-Martin-des-Champs devrait connaître, dans les mois à venir, des animations vivantes et variées, grâce à son comité des fêtes.



Saint-Eloi : Le vin blanc chaud à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Comme les autres saint patrons, Saint Eloi fut célébré avec solennité dans de nombreuses communes de Puisaye.

Ainsi à Saint-Martin-des-Champs, l'abbé Pandevan célébra une messe pour tous les agriculteurs du secteur ; messe au cours de laquelle il devait rappeler la vie de Saint Eloi.

Un vin blanc chaud avec des citrons, servi avec des brioches, comme le veut la tradition, était offert ensuite à la salle du club du troisième âge, en présence de M. Pipault, maire de la commune et de nombreux administrés.



Le banquet des anciens de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Comme le veut une tradition bien établie, les anciens de Saint-Martin-des-Champs se sont retrouvés dans la joie et l'allégresse, l'autre dimanche, dans les locaux du Foyer, jouxtant la petite mairie, pour passer quelques heures agréables autour d'une bonne table.

A noter, au cours de cette petite fête, la présence de Mme Wattine, conseiller général de Saint-Fargeau ; M. Pipault, maire de Saint-Martin-des-Champs et, bien sûr, d'une cinquantaine de membres du Foyer, âgés de plus de 65 ans.

M. Marcel Paquet, président du club, remerciait, au cours d'une brève allocution, les personnalités présentes, mais également tous les participants qui démontraient par leur nombre à ce banquet, leur attachement au Foyer.

M. Gaston Pipault, avec toute la verve qu'on lui connaît, exprimait également quelques commentaires sur cette réunion : « Ce banquet traditionnel, minutieusement préparé par des mains expérimentées, conçu simplement, mais corsé, stimule l'appétit de ces fins gourmets, alors que le service est délicatement assuré par d'élégantes Martinoises ».

Enchanté du nombre des participants, le maire de Saint-Martin concluait en ces termes : « Je me dois de remercier très sincèrement toutes les personnes qui, par leur concours bénévole, ont participé à ce succès, en exprimant les vœux d'encouragement pour l'année prochaine ».



Un bien agréable moment pour tous, anciens mais également maire et président du club.